Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 067-216702969-20230405-DCM192023-DE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg

Commune de Mittelhausbergen
Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil municipal

Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 13
Conseillers présents : 11

Séance du 03 AVRIL 2023
Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Membres présents Bernard EGLES - Christiane HIGI - Jean-Luc JAEGER - Nicole OSSWALD - Henri-Pierre GANGLOFF - Laurence VILAIN - Daniel BARRAL - Valérie STOLL - Fabienne KANDEL - Alexandre LORENTZ - Olivier KEIME

Absents excusés Jean-Luc CHERIOUX (procuration à Nicole OSSWALD) - Pascal SCHLICHTER (procuration à Valérie STOLL)

Absents

Date de la convocation 27 mars 2023

DCM n°019/2023 : demande de subvention fonds vert pour l'éclairage public

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi de finance pour 2023 n°2022-1726 du 30 décembre 2022

Vu la création du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires

Considérant que ce fonds vert est abondé à hauteur de 2 milliards d'euros afin de soutenir notamment les projets visant à la performance environnementale,

Considérant le projet communal de rénovation de l'éclairage public consistant à remplacer 166 points lumineux obsolètes pour un montant HT de 83.860 €

Considérant que ce projet est éligible au fonds vert au titre des projets visant à favoriser la performance environnementale,

Considérant que le soutien de l'Etat pour ce projet peut aller jusqu'à 60 %

Vu l'avis de la commission des finances du lundi 27 mars 2023,

Il s'agit pour le Conseil municipal :

- d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention pouvant atteindre 60% du montant HT des travaux dont le montant est estimé à 83.860 € au titre du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires pour l'opération présentée et tel que prévu dans le plan de financement suivant,

DEPENSES		RECETTES		
Postes de dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant HT	Taux %
Rénovation de l'éclairage public	83.860 €	Etat – Fonds vert	40.430 €	48,22 %
		CEA	10.000 €	11,92 %
		Prime C2E HPP	5.031,60 €	6 %
		Autofinancement	28 398,40 €	33,86 %
Total	83.860 €	Total	83.860 €	

- D'autoriser M. Le Maire à signer tous actes et documents relatifs à cette subvention
- De s'engager à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité au fonds vert et le taux réellement attribué.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Affiché le
ID : 067-216702969-20230405-DCM192023-DE

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu la loi de finance pour 2023 n°2022-1726 du 30 décembre 2022
Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal
À l'unanimité soit 13 voix Pour

Autorise M. le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 40.430 € soit 48,22% du montant HT des travaux dont le montant est estimé à 83.860 € au titre du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires pour l'opération présentée et tel que prévu dans le plan de financement,

Autorise M. Le Maire à signer tous actes et documents relatifs à cette subvention

s'engage à prendre en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité au fonds vert et le taux réellement attribué

Pour extrait conforme
Mittelhausbergen, le 03 avril 2023

Bernard EGLES
Maire

Mairie de MITTELHAUSBERGEN
Bas-Rhin